



EXTRAIT du Registre des Arrêtés du Maire

N° 2023-236

OBJET : ORGANISATION GENERALE DU DEFILE A L'OCCASION DE LA CEREMONIE COMMEMORATIVE DE L'ARMISTICE 1918, LE SAMEDI 11 NOVEMBRE 2023- Libertés publiques et pouvoirs de police 6.17

-oOo-

Le Maire de la Ville d'ESBLY,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L. 2212-1 et L. 2212-2 relatif aux pouvoirs de police du Maire ;

VU le Code de la Route et les décrets subséquents ;

CONSIDERANT que la commune d'Esbly organise un défilé à l'occasion de la cérémonie commémorative de l'Armistice 1918, le samedi 11 novembre 2023 ;

ARRÊTE

Article 1 : Autorise l'organisation du défilé, samedi 11 novembre 2023, de 11h45 à 12h00, dans le cadre de la cérémonie commémorative de l'Armistice 1918.

Article 2 : Le trajet emprunté par le cortège sera le suivant : départ place de l'église dans le sens de la circulation, rue Victor Hugo, traversée allée de l'Europe, arrivée Place de l'Europe au monument aux morts.

Article 3 : Durant cette manifestation, la circulation dans les rues empruntées sera momentanément interrompue. La commune d'Esbly prendra toutes les mesures nécessaires afin d'assurer la sécurité des usagers de la voie publique.

Article 4 : Ampliation du présent arrêté sera transmise :

- au Commandant de la Brigade de Gendarmerie d'Esbly,
- au Commandant du centre de secours de Saint Germain sur Morin,
- au Directeur Général des Services de la commune d'Esbly,
- au Responsable des Services Techniques de la commune d'Esbly,
- à La Police Municipale de la commune d'Esbly,

Chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté

Fait à Esbly, le 12 octobre 2023.

*Le Maire,
Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire
du présent acte, compte-tenu de l'affichage et de la
mise en ligne le :*

18 OCT. 2023

Le Maire

Ghislain DELVAUX



Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Melun, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

MAIRIE : 7, rue Victor Hugo - CS 90184 - 77450 ESBLY

☎ 01.64.63.44.00 - e-mail : ville.esbly@mairie-esbly.fr